

Le hameau de forestage de Beaurières (1962-1971)



Les tentes du hameau de forestage de Beaurières durant l'hiver 1962
©François Blanc



Portraits des Harkis de Beaurières
en 1963

Archives Départementales de la
Drôme

LES HARKIS DU HAMEAU DE FORESTAGE DE BEAURIÈRES, ENTRE HISTOIRE ET MÉMOIRE

ABDERAHMEN MOUMEN – HISTORIEN

DIRECTEUR DU SERVICE DÉPARTEMENTAL DE L'ONACVG DES ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE

CHARGÉ DE MISSION NATIONALE « HISTOIRE ET MÉMOIRES DE LA GUERRE D'ALGÉRIE » - ONACVG

Près de 60 ans après la fin de la guerre d'indépendance algérienne dont toute une génération de Français et d'Algériens a connu de près ou de loin la violence, après le temps où une chape de plomb a littéralement enfoui tout un pan de cette histoire si sensible, après les silences, après les tumultes des accélérations de mémoire où se sont parfois opposés les acteurs d'un passé qui ne voulait décidément pas passer, s'esquisse lentement le temps de l'histoire, d'une histoire qui se veut avant tout réconciliatrice, contribuant à l'atténuation des crispations mémorielles.

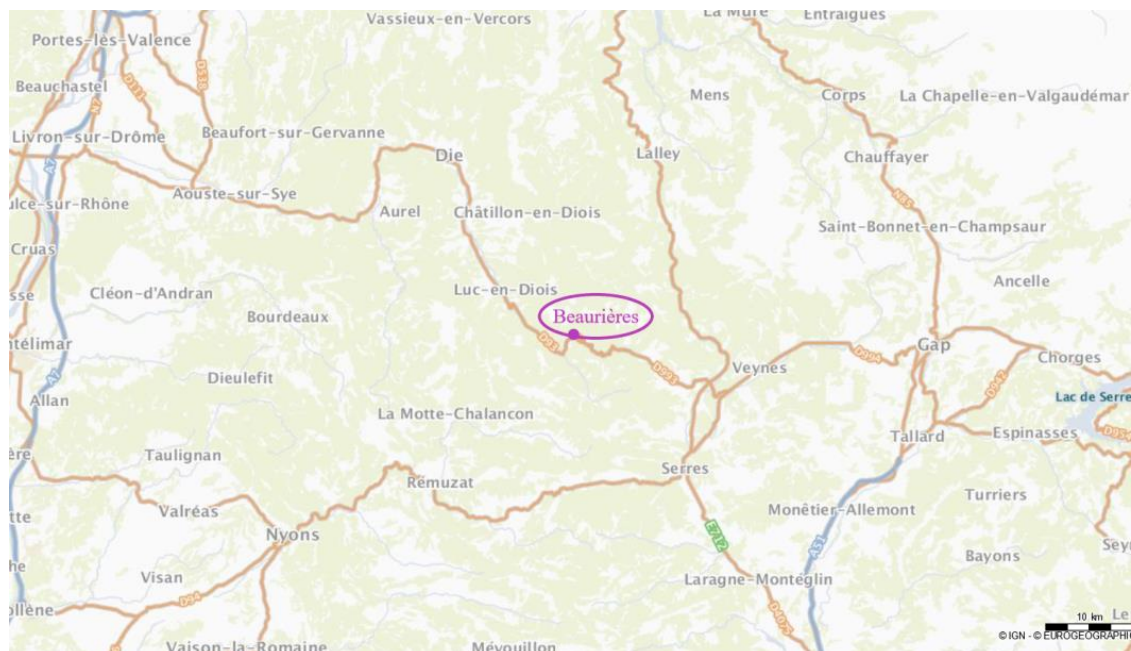
L'histoire des familles d'anciens supplétifs que l'on désigne plus communément par le terme générique de « harkis » s'insère irrémédiablement dans ce lent processus. Le site de l'ancien hameau de forestage de Beaurières, dans la Drôme, lieu chargé d'histoire, est symbolique de ces trajectoires d'hommes et de femmes, qui ont quitté l'Algérie pour la France à l'indépendance. Beaurières est l'une de ces premières communes qui ont accepté d'accueillir ces familles suite à l'exode de cet été 1962, et durant lesquels la demi-brigade de fusiliers marins (DBFM) a joué un rôle décisif.

Cette brochure reconstitue une partie de l'histoire de ces familles installées dans le Haut-Diois, mais aussi de l'histoire d'une commune, de son maire et de ses habitants qui assument ce choix — pas si simple à l'époque — de recevoir ces « réfugiés ». Bouleversement démographique avec plus d'une centaine de nouveaux venus pour une centaine d'habitants, bouleversement culturel aussi où deux mondes se rencontrent. Lieu de mémoire pour ces populations qui met ainsi en exergue la complexité de cette migration politique et les séquelles de l'exil. Les traces de ce passage restent nombreuses et sont autant de marqueurs d'un passé qui imprègnent jusqu'à aujourd'hui l'histoire de la commune de Beaurières.

Par la recherche, l'analyse et la mise en perspective historique de toutes les sources dont peut disposer l'historien pour se rapprocher autant que faire se peut de cette vérité historique, entre autres les archives départementales et les archives municipales, par le croisement de celles-ci avec les archives privées et les sources orales — ces témoignages qui sont autant de « morceaux d'histoire » —, par le recensement des lieux de mémoire dont la stèle en hommage aux anciens Harkis du hameau de forestage de Beaurières inaugurée en 2016 qui inscrit cette histoire dans le paysage mémoriel, cette brochure contribue à une meilleure connaissance de cette histoire locale, et plus largement de cette histoire nationale, voire d'une histoire franco-algérienne enfin partagée, enfin apaisée.

❖ LA CRÉATION DU HAMEAU DE BEAURIÈRES

Le 2 juillet 1962, le Secrétariat d'Etat aux Rapatriés informait le Préfet de la Drôme, Maurice Justin, de l'implantation future d'un hameau de forestage dans son département. Restait alors à déterminer le site d'accueil destiné à abriter les Harkis et anciens supplétifs de l'Armée française. Ce sera chose faite le 29 juillet 1962, suite à une réunion en Préfecture. Le choix s'était porté sur Beaurières, un petit village du Haut Diois, au pied du col de Cabre, à la limite entre Drôme et Hautes-Alpes. Le conseil municipal avalisa cette décision à l'unanimité.



Les Harkis étaient membres de formations appelées harkas, ce qui signifie en arabe mouvement. Ils se battirent dans les rangs de l'Armée française qui compta parmi ses troupes jusqu'à 70 000 supplétifs. Ces derniers purent également appartenir aux groupes mobiles de protection rurale (GMPR), aux sections administratives spécialisées (SAS), aux groupes d'autodéfense (GAD). Près de 20 000 anciens supplétifs furent rapatriés. On estime que 42 000 Harkis et membres de leurs familles transitèrent par des camps et parmi ces derniers 10 000 séjournèrent dans des hameaux de forestage.

En 1965, on comptabilisait 2189 familles affectées dans des hameaux forestiers. Les hommes qui travaillèrent sur ces sites, avaient le statut d'ouvriers de l'Etat, employés par le ministère de l'Agriculture à la protection de la forêt méditerranéenne. Leurs destins avaient souvent été tragiques à l'image de celui d'Abdelkader, né en 1962. Celui-ci rapporte : « Mes parents sont originaires de Tlemcen. Ma mère était déjà enceinte de moi pendant la traversée de la Méditerranée. Ils sont arrivés à Marseille et ils sont restés environ 6 mois au Larzac puis se sont retrouvés dans le hameau de forestage de Beaurières dans la Drôme. Mon père est devenu harki le jour où son propre père avait été tué par le FLN qui lui reprochait de servir les Européens dans son salon de thé. Lors de la seconde guerre mondiale, mon grand père, soldat, avait perdu un bras en sautant sur une mine. Le pauvre homme a été égorgé et pendu devant sa boutique. A l'indépendance, ma mère se souvient du départ en catastrophe. Tout le monde pleurait et criait. Les militaires ont tenté de rassurer et leur ont conseillé de monter dans les camions afin d'assurer la sécurité des femmes dans la caserne. Ma mère l'a vécu comme la fin du monde ». (Témoignage recueilli par Fatima Besnaci-Lancou).

❖ L'ARRIVÉE DES PREMIERS HARKIS À BEAURIÈRES

Le rôle essentiel de la Demi-brigade de fusiliers marins

Cette formation avait pour mission de surveiller la frontière algéro-marocaine et de contrôler le secteur de Nemours (Ghazaouet).

Refusant d'abandonner les Harkis à leur sort, elle organisa, à partir de Mers-el-Kebir le rapatriement de 200 hommes, 150 femmes et 200 enfants sur le bâtiment de transport de chars Trieux.

Ce groupe de Harkis débarqua à Marseille, le 11 juin 1962. La DBFM ne se contenta pas de ce seul rapatriement, elle vint en aide aux supplétifs de l'Armée française de bien d'autres manières.

Dès le 9 mars 1962, une association amicale de la DBFM fut créée sous le patronage du Chef d'état-major de la Marine, l'amiral Cabanier. Elle bénéficia de rares privilèges.

Les officiers d'active furent autorisés par le ministre à y adhérer. Surtout, de nombreux donateurs alimentèrent les caisses de l'association, ce qui lui permit en quelques semaines de récolter 500 000 francs de l'époque. Une somme qui permettra d'acheter un terrain à Largentière puis d'aller chercher des familles de Harkis originaires de l'ouest algérien au Larzac pour les y installer.

Ces fonds permettront, de la même manière, de suivre d'autres familles passées par le Larzac et qui seront affectées à Beaurières ou dans les Charentes.

Les Anciens de la DBFM considéraient qu'il en allait de leur honneur de ne pas abandonner les Harkis qu'ils avaient côtoyés.



La base navale de Mers-el-Kébir - © Jean-Louis Ventura

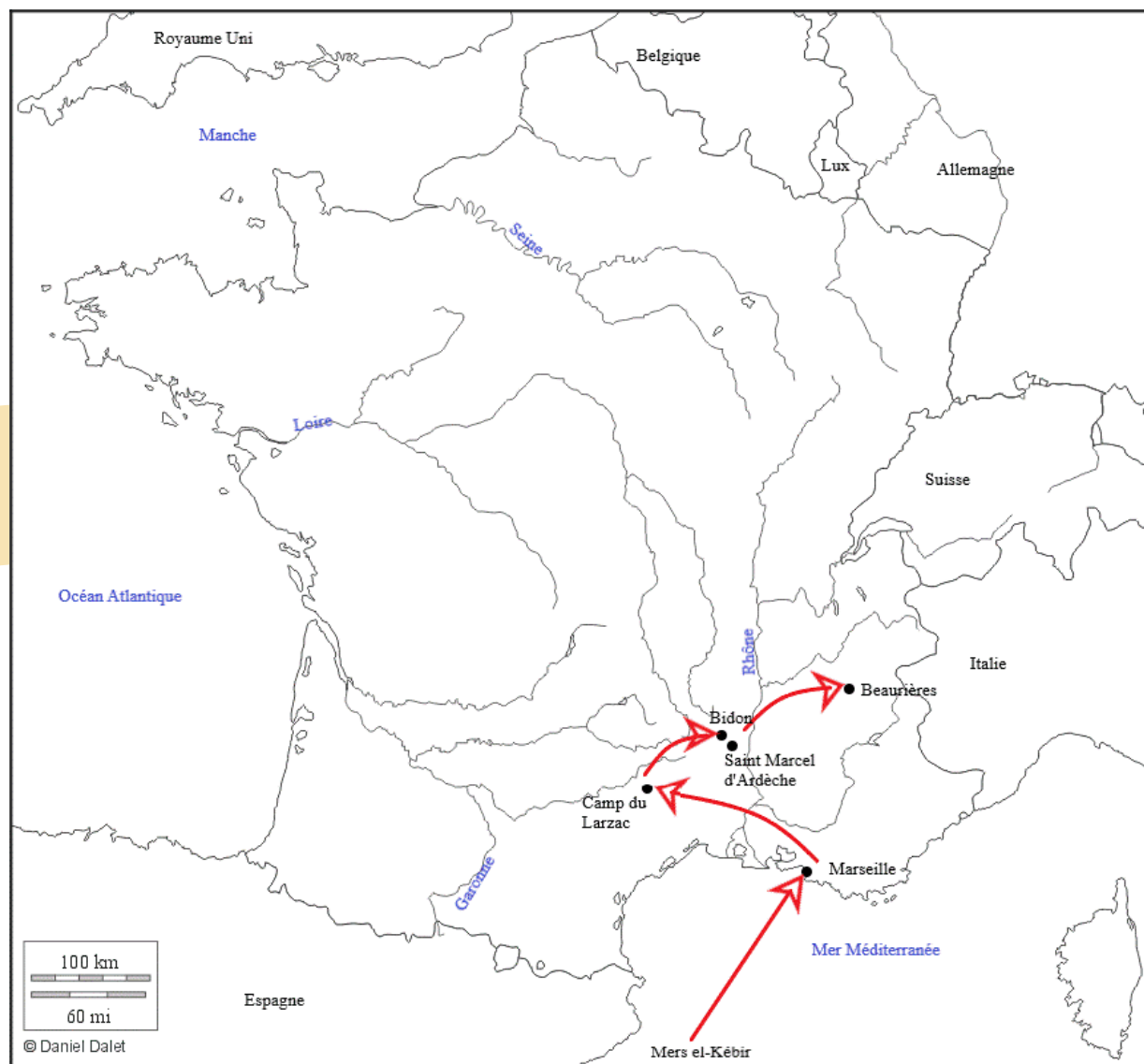


Le bâtiment de débarquement de chars Trieux-© Francis Paris

Les premiers Harkis sont arrivés en camion militaire dans la commune entre septembre et octobre 1962. Quelques semaines plus tard, vingt cinq familles, soit 160 personnes étaient présentes à Beaurières. La plupart d'entre eux était originaire de Souani au nord-ouest du département de Tlemcen et avait transité par le camp du Larzac puis les communes de Bidon et Saint-Marcel-d'Ardèche. Ces familles quittèrent le hameau en septembre 1964 pour Montpellier (une ancienne distillerie), pour Uzès, la région parisienne ou le Pas-de-Calais (Lens, Arras).

Dès 1965, un second groupe de Harkis composé d'une vingtaine d'hommes célibataires, pour certains libérés des geôles algériennes, en provenance du camp de Saint- Maurice-l'Ardoise, y fut dirigé. Ces hommes souhaitant souvent fonder une famille ne s'implantèrent pas durablement sur place. D'aucuns quittèrent notamment les lieux pour le Maroc afin de s'y marier. L'analyse des inscriptions et des radiations sur les listes électorales communales indiquent que leurs séjours n'excédaient pas deux à trois ans. En 1971, les derniers d'entre eux partirent à leur tour pour s'installer à Die et à Sisteron.

PARCOURS DES HARKIS DE BEAURIÈRES APRÈS LEUR RAPATRIEMENT (1962)





François Blanc, ancien de la DBFM, et les enfants du hameau près de la 2 CV fournie par l'association Neuilly-Nemours

© François Blanc



François Blanc, son épouse, ses deux fils Jean-Yves et Serge accompagnés de Belaïd Belhacene, fils du Caïd.

Figure aussi sur cette photographie Chibani, chien de l'Armée française réformé après être tombé dans un puits à la frontière marocaine adopté par la famille Blanc

© François Blanc

69 hameaux de forestage en France

Afin de faciliter le reclassement des ex-supplétifs hébergés dans des camps de transit (Rivesaltes, Saint-Maurice-l'Ardoise), des hameaux de forestage furent créés dès 1963, conformément à la volonté du ministre de l'Agriculture Edgar Pisani. Cette politique répondait à un triple objectif :

- Favoriser l'aménagement des forêts domaniales,
- Réparer les dégâts causés par les incendies dans le sud de la France ; ceux-ci avaient été particulièrement violents au cours de l'été 1962,
- Fournir un travail rémunéré aux anciens Harkis et loger leurs familles tout en assurant leur contrôle.

Au total, 69 hameaux de forestage verront le jour en France, principalement localisés dans le Sud-Est, le plus souvent situés à l'écart des foyers de population. Ils fonctionneront officiellement jusqu'en 1971. La décision de les fermer fut notamment motivée par la révolte des jeunes issus des familles harkies, cette année-là.

❖ CARTE DES 69 HAMEAUX DE FORESTAGE

Allier

1 Noyant (Saint-Hilaire)

Alpes-de-Haute-Provence

2 Jausiers

3 Ongles

4 St André-les-alpes

5 Sisteron

Haute-Alpes

6 Rosans

7 Montmorin

Alpes Maritimes

8 Breil sur Roya

9 L'Escarène

10 Mouans-Sartoux

11 Roquestéron

12 Valbonne

Ariège

13 Montoulieu

Aude

14 La Pradelle

15 St Martin des Puits

16 Pujol de Bosc

Aveyron

17 Brusque

18 St Rome de Cernon

Bouches-du-Rhône

19 La Ciotat

20 Fuveau

21 Jouques

22 La Roque D'Anthéron

Cantal

23 Chavignac

Charente-Maritime

24 La Tremblade

Côte-D'Or

25 Baigneux les Juifs

26 Vanvey sur Ouche

27 Is-sur-Tille

Dordogne

28 Lanmary

Drôme

29 Beaurières

Corse-du-Sud

30 Zonza

Haute-Corse

31 Casamozza

Gard

32 La Grand Combe

33 Villemagne (St Sauveur des Pourcils)

Haute Garonne

34 Juzet d'Izaut

Gers

35 Mirande

Hérault

36 Avène Truscas

37 Lodève

38 St Pons de Thomières

Isère

39 Roybon

Lozère

40 Cassagnas

41 Chadenet - La Loubière

42 Chanac - Cultures

43 Mende

44 Meyrueis

45 St Etienne du Valdonnez

46 Villefort

Pyrénées-Orientales

47 Rivesaltes

Haute-Savoie

48 Magland

Saône et Loire

49 Glennes (Roussillon en Morvan)

Tarn

50 Arfons les Escudiers

51 Puycelci - La Grésigne

52 Anglès

53 Vaour

Var

54 Bormes

55 Collobrières

56 Gonfaron

57 La Londe

58 Montmeyan

59 Le Muy

60 Néoules

61 Pignans

62 Rians

63 Saint Maximin

64 St Paul en Forêt

65 Aigue-Bonne (St Raphaël)

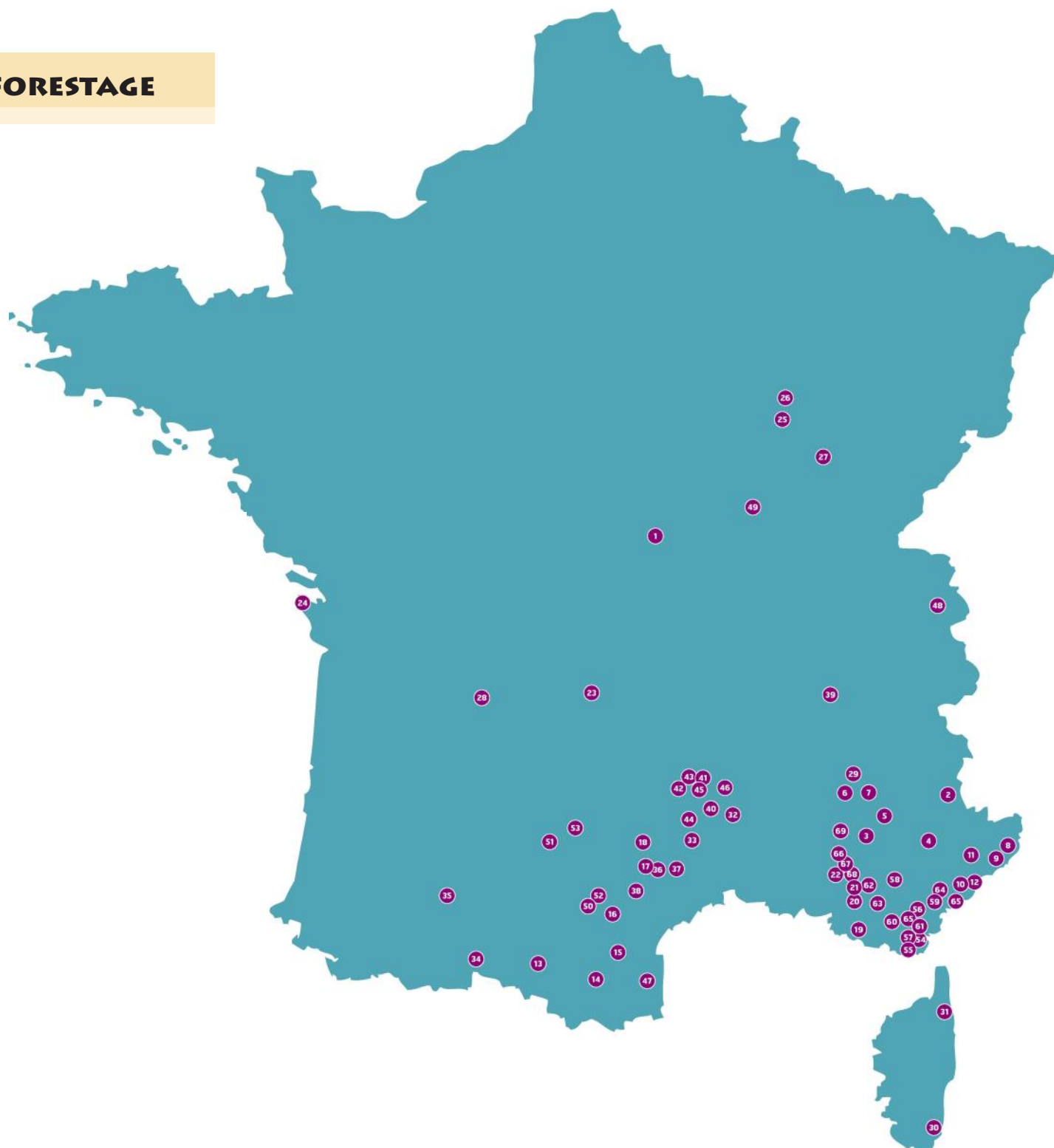
Vaucluse

66 Apt

67 Cucuron

68 Pertuis

69 Sault



Quel hébergement à Beaurières pour ces femmes, ces hommes, ces enfants déracinés ?

Tout était à faire lorsque les premières familles se présentèrent dans la petite commune.

En cause : la résolution d'implanter le hameau à plusieurs centaines de mètres du village, au quartier du Pontillard après achat du terrain auprès de Madame Lucienne Eydoux, conseillère municipale. Ceci impliqua notamment d'importants travaux d'aménagement (terrassement, pose de gabions, électrification, création d'un chemin d'accès sur un terrain marneux donc friable, captation d'une source...) et explique que, les premiers arrivants aient été logés dans des maisons vacantes du village ainsi qu'à Fourcinet. Les loyers furent pris en charge par l'Amicale des Anciens de la DBFM. Difficile d'improviser pareille installation. C'est la raison pour laquelle le sous-préfet de Die, Monsieur André, et le maire de Beaurières André Reynaud se déplacèrent à Roybon, hameau de forestage isérois, pour s'inspirer de ce qui s'y faisait.

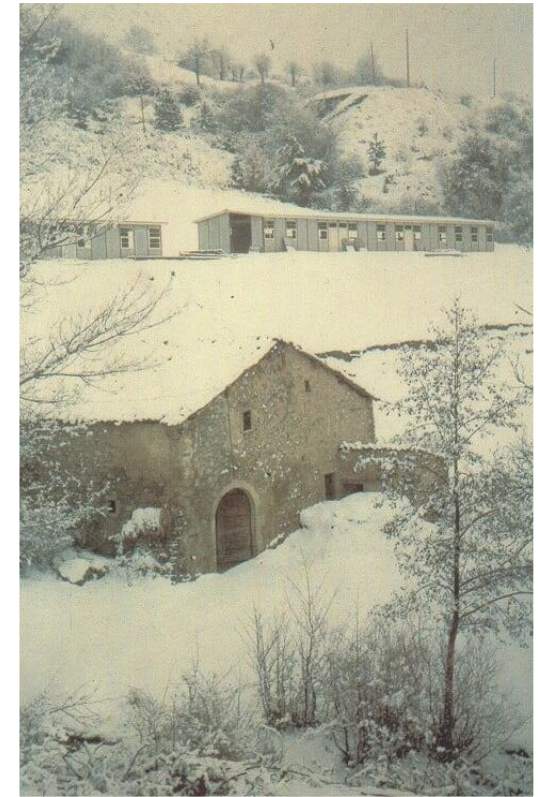
On décida d'opter pour des baraquements Sarrade fournis par l'Armée de l'Air, isolés avec de la laine de verre. Chaque baraquement était équipé d'un poêle à bois et d'un poêle à sciure.

Une fois les logements opérationnels, se posa la question de leur équipement, tout en sachant que les fonds débloqués à cette fin étaient limités. Heureusement, plusieurs donateurs se manifestèrent et apportèrent une aide concrète. Citons la Mairie de Valence qui fournit des lits de camp militaires, des couvertures, des traversins, des paillasses, des sacs de couchage qui furent préalablement stockés à Aouste.

Evoquons aussi le Comité National pour les Français Musulmans présidé par Alexandre Parodi.

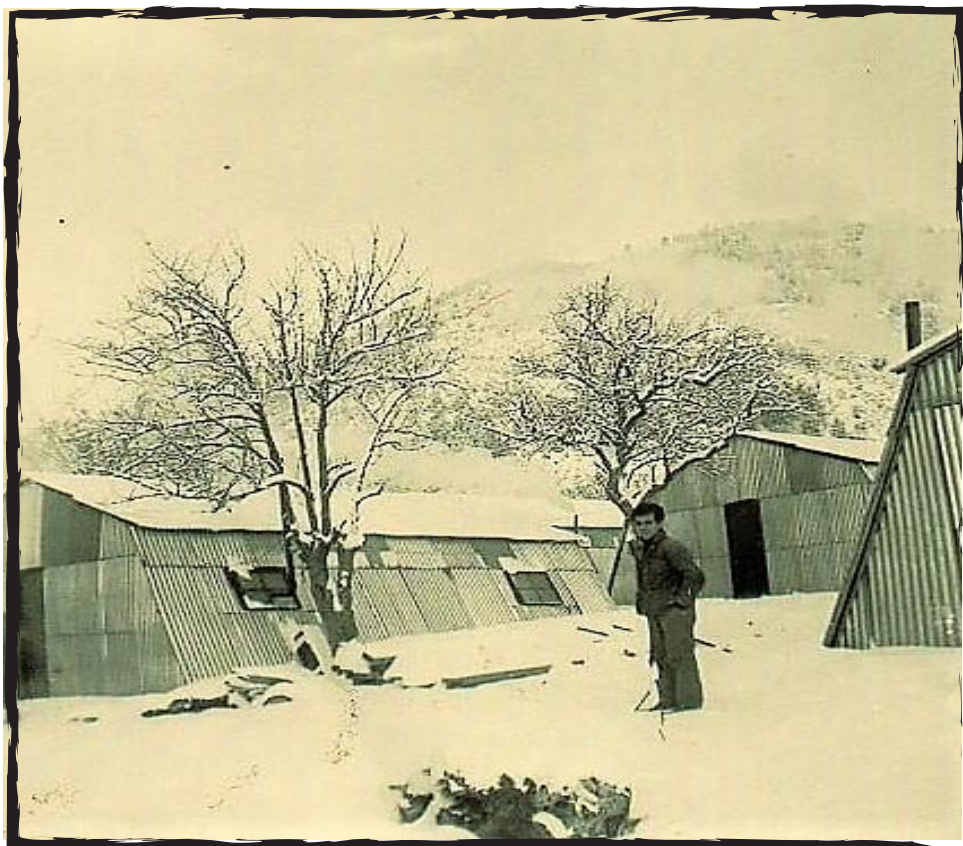
Celui-ci débloqua des sommes qui permirent l'achat d'un poste de télévision, d'une machine à coudre ainsi que des fers à repasser électriques. Ce soutien précieux dégagea des crédits pour acheter un tourne-disque, des disques, un réchaud butagaz, des ustensiles de cuisine, des tasses, du thé et du sucre.

Des préfabriqués Jossermoz furent ensuite installés en surplomb des tentes Sarrade. Ils devaient offrir une meilleure protection contre le froid car il faut rappeler que, si une partie du sol des tentes était pourvu d'un plancher, le restant était fait de terre battue. Toutefois, ce nouvel habitat se dégrada progressivement et précipita le départ de certaines familles à la fin des années 1960.



Les préfabriqués Jossermoz en construction
©François Blanc

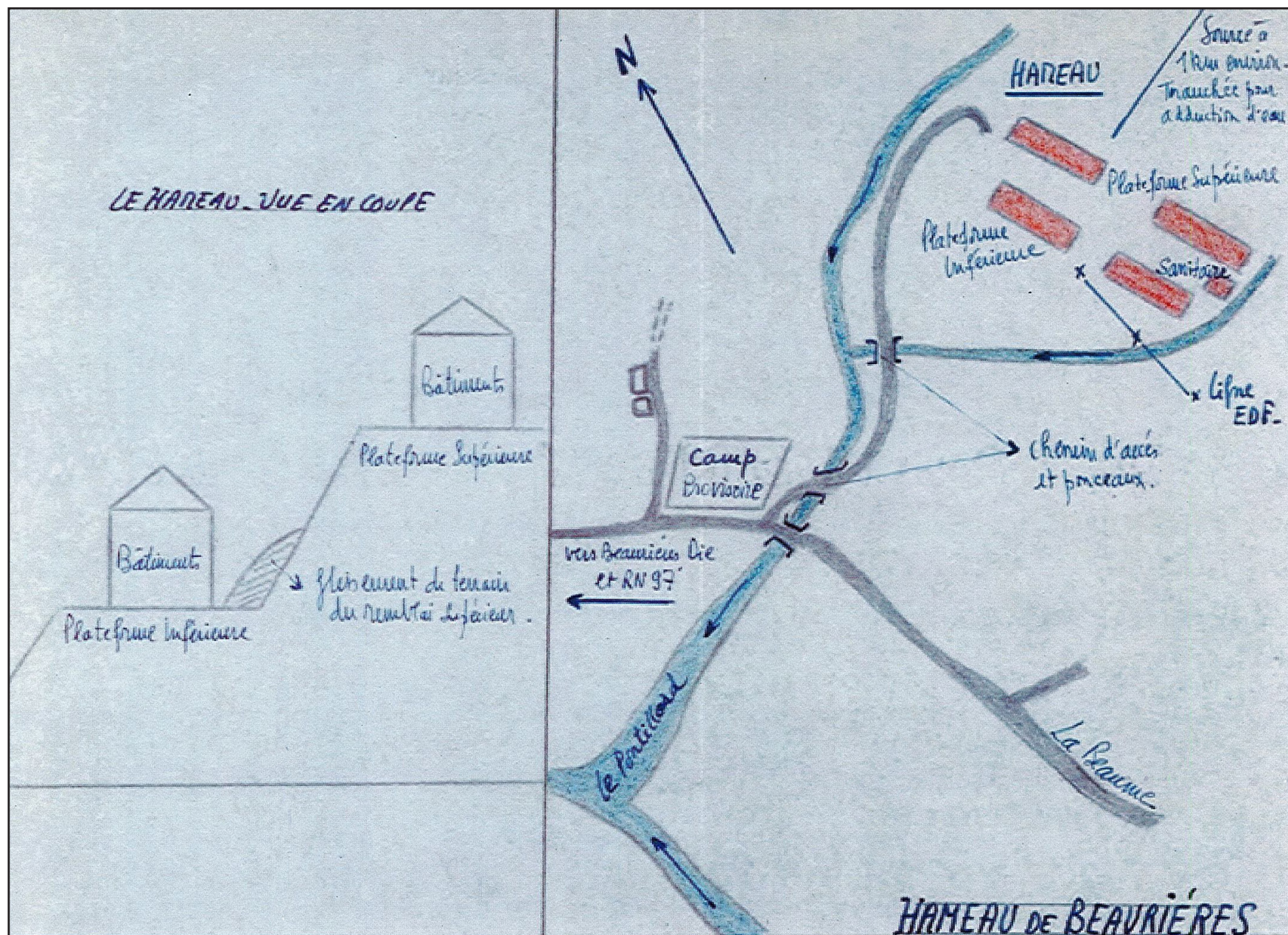
Le regard porté par les Harkis arrivés après 1965 sur les conditions de logement est d'ailleurs beaucoup plus sévère que celui de leurs prédécesseurs. Le sentiment d'abandon chez ceux qui avaient parfois subi la torture en Algérie était sans doute plus prégnant et leurs attentes plus vives. Leur déception fut à la hauteur de leurs espoirs et a pu donner naissance à un sentiment d'amertume.



Les baraquements Sarrade prêtés par l'Armée de l'Air
©François Blanc



La réserve de bois
©François Blanc



Plan du hameau de forestage de Beaurières (ADD : 1736 W 119).

❖ L'ENCADREMENT DES HARKIS À BEAURIÈRES

Une antenne de l'inspection interdépartementale des chantiers de forestage avait été créée en Préfecture de la Drôme. L'inspecteur en titre, le capitaine Bouleau, ayant en charge à la fois la Drôme, l'Ardèche, le Vaucluse, l'Isère, il lui fut adjoint l'Agha (chef supérieur au Caïd en Algérie) Benabbou. Malgré ce renfort, cette administration ne pouvait être au plus près des Harkis de Beaurières. Cette mission revint aux hommes de la 2ème DBFM, à savoir l'enseigne de vaisseau Maurice Dumontheil et les seconds maîtres François Blanc et Max Phalippon. Ces trois militaires étaient en terrain conquis tant les liens qui unissaient les Harkis et la 2ème DBFM étaient ténus. Il faut rappeler que cette unité avait sauvé des dizaines d'entre eux en favorisant leur rapatriement, en juin 1962. Un détachement commandé par le lieutenant de vaisseau Faverelle y veilla.

Mieux, les fusiliers marins avaient tenu à suivre les premiers pas de leurs protégés en métropole. Que ce soit à Largentièrre en Ardèche ou désormais à Beaurières. Les trois marins eurent toute la confiance des Harkis de Beaurières. Ils devaient rester au hameau du Pontillard jusqu'en juillet 1963.



La participation de François Blanc à l'isolation des préfabriqués
© François Blanc

Assurer la logistique de ce regroupement de population ne fut pas chose simple et nécessita une organisation bien huilée. La sécurité du hameau incombait à la brigade de gendarmerie de Luc-en-Diois, forte de six hommes, qui effectuaient de fréquents passages. Le service sanitaire de la collectivité fut d'abord assumé par une infirmière Léonie Lodey, par Mademoiselle Martin, assistante sociale à Die puis par Mademoiselle Borg, elle aussi assistante sociale, qui résida sur place. En cas de difficulté majeure, il fallait faire appel au médecin de Luc-en-Diois (15km), le docteur Ducomet, ou à l'hôpital de Die (31 km).



Photo de Lahcen Ameer avec ses parents
© Lahcen Ameer

❖ LES CONDITIONS DE VIE

Elles furent très rudes. Singulièrement lors des premières semaines. Donnons la parole au conseiller général Louis Nal qui lança pour les Harkis, dans le journal de Die, le 17 novembre 1962, un SOS : « Nous sommes à la mi-novembre, l'hiver s'annonce précoce et froid, ils sont campés à Beaurières et à Fourcinet, à 850 mètres d'altitude, ces Harkis qui sont restés fidèles à la France. Malgré l'effort humain de la population avoisinante, les femmes et les enfants ont froid, ils manquent de beaucoup de choses.



C'est pourquoi je lance un appel à la générosité de tous :

- pour des couvertures usagées,
- des lainages tout âge,
- des chaussures d'enfants ».

Souvenirs d'un hiver 62 / 63 très rigoureux : les températures descendirent jusqu'à -25°C à Beaurières.

© François Blanc



L'appel fut entendu par le préfet de l'époque Maurice Justin, par le maire André Reynaud, les Croix Rouge de Luc-en-Diois et de Valence, le Secours Catholique et la Cimade ainsi que la Community Development Foundation. Les vêtements récoltés furent distribués dans la salle des fêtes par Mesdames Blanc, Lodey, Reynaud.

En ce qui concerne l'alimentation, les Harkis pouvaient s'approvisionner dans les trois épiceries et la boulangerie du village tenue par Monsieur Roux. De plus, ils étaient ravitaillés par les fermiers des alentours qui leur vendaient volailles et lapins.



Ancienne épicerie / tabac Garin
Il y avait dans le village un autre café épicerie ainsi qu'un
petit Casino qui vendait du thé aux Harkis.
© ONACVG

❖ LES CONDITIONS DE TRAVAIL

Ouvriers forestiers, les Harkis se virent confier plusieurs missions :

- la réparation des sentiers à Valdrôme, au col de Cabre, l'aménagement de la route forestière de Montmaur-en-Diois,
- la plantation de sapins Nordmann,
- le nettoyage d'un peuplement de pins noirs d'Autriche,
- la coupe de bois de peuplier.

Pour mener à bien celles-ci, ils avaient été équipés de tronçonneuses et avaient reçu en dotation une fourgonnette R4 ainsi qu'un camion Renault Galion de 5,5 tonnes. Les Harkis devaient 48 heures de travail par semaine. Ils percevaient un salaire journalier de base de 20 francs. L'âpreté des tâches proposées et la modestie des salaires expliquent les tensions qui purent surgir avec le personnel de l'Office National des Forêts.

Les dissensions avec les agents forestiers au sujet de cette pénibilité furent même telles que le sous-préfet de Die proposa un réemploi de cette main d'œuvre sur l'aménagement d'une route forestière à Montmaur-en-Diois (mars 1964). Autre point conflictuel : le fait que les salaires soient diminués de moitié lors des journées d'intempérie alors qu'il était quasiment impossible de proposer des activités d'appoint à Beaurières. Cette disposition entraîna d'ailleurs une cessation du travail le 02 décembre 1963.



Ancienne maison des forestiers © Elisabeth Ferlet

- Pouvez-vous nous décrire votre vie en Algérie pendant la guerre ?

Né en 1943 à Achaches, j'appartenais à une famille d'agriculteurs. Orphelin de père dès l'âge de 4 ans, j'ai été recueilli par mon oncle Miloud Ameur. Pendant la guerre, j'ai vécu au camp occupé par le 65^{ème} RIMA. C'est d'ailleurs un des sous-officiers de cette unité qui refusera de nous abandonner et nous amènera à Mers-el-Kébir.

- Comment s'est opéré votre rapatriement en France ?

Après trois mois à Mers-el-Kébir, mon oncle, son épouse, ses enfants, ma sœur et son mari et moi-même avons embarqué à bord du porte-avions Clemenceau. La traversée fut agitée en raison d'une tempête. Nous avons accosté à Marseille le 9 juin 1962.

- Avez-vous séjourné à Marseille ?

Non, nous avons immédiatement été transférés via Montpellier au camp du Larzac. Nous y sommes restés trois mois, puis nous avons été envoyés à Saint-Marcel-d'Ardèche. C'est là que les hommes de la DBFM nous ont pris en charge et accompagnés, en camions militaires, à Beaurières.

- Quelle fut votre première impression de Beaurières ?

J'ai eu l'impression d'avoir été envoyé dans un « trou » et j'ai éprouvé un sentiment d'abandon. Il y avait peu de passage. Le lieu était vraiment isolé. A notre arrivée, les habitants ne sortaient pas de chez eux, nous regardaient derrière leurs vitres.

- Où logiez-vous à Beaurières ?

Sous tentes Sarrade au hameau de forestage. Il y a fait très froid. Ces tentes n'étaient pas très sûres avec leurs poêles. Dans l'une d'entre elles, une couverture s'est embrasée et ma cousine a été gravement brûlée.



© Bensaïd Ameur

- Qu'en était-il de votre travail ?

C'était très dur. Nous travaillions à la hache, à la râclette sur la route de Gap, au col de Cabre. Nos salaires étaient modestes.

- Etiez-vous libre de vos déplacements dans Beaurières ?

Tout à fait. Nous pouvions nous promener librement, aller à l'épicerie, au bar.

- Comment appréciez-vous aujourd'hui votre passage à Beaurières ?

Je ne garde pas un mauvais souvenir de Beaurières. Cette période a été marquante pour moi. Je m'y suis marié en mai 1963. Ma femme y a vécu sa grossesse avant d'aller accoucher à Montélimar. .

- Quand avez-vous quitté Beaurières ?

En 1964. Cette année-là, j'ai fait mon service militaire à Montélimar et à Sète. Ensuite, je suis parti m'installer à Montpellier avec ma famille.

- Pouvez-vous me décrire votre itinéraire après votre départ ?

J'ai exercé le métier de routier pendant 18 ans et aujourd'hui je gère un bar. Parallèlement, je me suis investi dans le monde associatif. J'ai présidé de 1974 à 1982 le comité régional des Français musulmans.

- Etes-vous retourné à Beaurières ?

A plusieurs reprises. J'ai notamment assisté en 2019 aux obsèques de l'ancien Maire, Monsieur Reynaud.

- Avez-vous gardé des contacts avec les autres familles harkies de Beaurières ?

Absolument. Je revois régulièrement les Madjidi, les Bensaïdi qui étaient avec nous au hameau et résident sur Montpellier.

- Pouvez-vous me présenter votre famille ?

Je suis née en 1954 à Achaches dans une famille de fermiers. Mon père a toutefois travaillé pour les chemins de fer français avant de s'engager dans l'Armée française..

- Quel souvenir gardez-vous de la guerre d'Algérie ?

Traumatisant. Mon grand-père maternel a été égorgé parce qu'il refusait de donner ses chevaux au FLN. Rétrospectivement, mon père m'a confié que cela avait été très angoissant pour lui aussi. Il craignait toujours de croiser en patrouille le chemin de ses frères engagés au sein du FLN.

- Etiez-vous scolarisée en Algérie ?

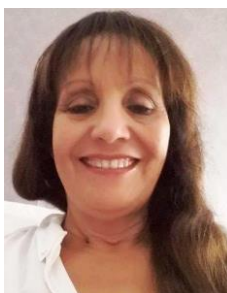
Oui, au camp militaire d'Achaches

- Comment s'est opéré votre départ d'Algérie ?

Nous avons été envoyés à Mers-el-Kébir où nous avons séjourné plusieurs mois. Nous étions mal logés. Il y avait toutefois à proximité des jasmins et des géraniums et je reste sensible à ces parfums.

- Quel fut votre parcours à votre arrivée en France ?

L'ensemble de ma famille, à savoir mes parents, mes cinq sœurs, mon frère et moi-même, a été envoyé au Larzac. On nous a fait voyager de nuit dans des camions militaires, bâches baissées, comme des lépreux. Ce qui me reste de mon séjour au Larzac, c'est le souvenir des puces qui pullulaient dans les baraquements et l'interdiction qui nous était faite de quitter le camp. Ensuite, on nous a transféré à Bidon, en Ardèche, dans un mas. Plusieurs familles Harkies y vivaient dans de grandes pièces cloisonnées par de simples draps. Après quelques semaines, nous avons pris la direction de Beaurières.



© Rekia Danet

- Quel accueil vous a-t-on réservé à Beaurières ?

Je n'ai pas le souvenir d'un quelconque rejet. Des liens se sont vite tissés. Mon cousin Hocine Bensaïdi est devenu l'apprenti du boulanger, une dame du village me faisait réviser mes devoirs le soir. Le Maire de Beaurières avait demandé à ma mère de préparer un couscous pour un groupe de chanteurs venu se produire à Beaurières.

- Où logiez-vous à l'époque ?

Dans une tente Sarrade, puis dans les préfabriqués

- Comment votre famille se ravitaillait-elle ?

Nous étions très libres. Nous allions au village à l'épicerie. Et ma mère avait ses propres poulailler et potager en contrebas du camp. La présence harkie a relancé l'activité de plusieurs fermes.

- Dans quelles conditions avez-vous quitté Beaurières ?

Mes sœurs aînées avaient connu des militaires basés à Nîmes, qui avaient la possibilité d'y travailler. Mes parents ne voulaient plus être ballottés de camp en camp. Mon père se rendit donc dans le Gard en mai 1963 et au lieu de gagner directement Nîmes, fit étape à Uzès. Il y croise le chemin de Monsieur Favand qui dirigeait une usine de produits réfractaires. Il y fut embauché et Monsieur Favand lui proposa de loger dans un mazet près de l'usine, si bien qu'en 1964 toute la famille quitta Beaurières.

J'ai poursuivi mes études à Uzès et la Marquise de Crussol m'a prise sous son aile.

J'y vis encore et y suis la référente de l'association Aracan du Gard (Association des Rapatriés Anciens Combattants d'Afrique du Nord).

❖ LES RELATIONS AVEC LA POPULATION

Des craintes persistèrent lors des premières semaines sur place. Pour preuve, cet épisode d'octobre 1962. Les Harkis repèrent 4 personnes inconnues déambulant autour du campement. Aussitôt, huit d'entre eux se rendent à Die et Luc-en-Diois afin d'acquérir des fusils de chasse avec leurs premières paies. Cette méfiance se dissipa peu à peu. Si l'on en croit l'enseigne de vaisseau Dumontheil, les échanges avec la population étaient sereins et il en alla de même avec le maire de Beaurières qui se rendait quotidiennement au hameau en vespa. Le militaire note des progrès sur le plan de l'assimilation des modes de vie européens et salue à la fois les efforts des Harkis ainsi que la grande compréhension de la mairie. A ses yeux toutefois, l'adaptation semblait plus difficile pour les femmes du groupe, qui sortaient moins du hameau et par conséquent avaient moins de contact avec la population. Suite au passage à Beaurières de Madame Sid-Cara, ancienne secrétaire d'Etat et inspectrice générale de la population, un projet d'élaboration de pavillon d'éducation féminine sera évoqué pour remédier à cette situation.

Commerçants et fermiers du secteur n'eurent pas à se plaindre de cette présence. Les épiceries n'avaient pas tardé à se mettre au diapason des habitudes alimentaires des nouveaux venus. L'enseigne Casino, par exemple, avait fait venir spécialement du thé, tandis que le Café Garin fournissait le tabac, chiqué et prisé par les Harkis. Les chiffres d'affaires de ces négoce prospérèrent. Le boulanger, pour sa part, afin de faire face à la demande croissante, embaucha un jeune Harki qui l'aida à pétrir le pain.



Harkis de Beaurières et le mouton de l'Aïd el-Seghir
© François Blanc

❖ LA SCOLARISATION DES ENFANTS

En 1962, la population de Beaurières comprenait 143 habitants. L'arrivée des Harkis entraîna un doublement de cette population. Surtout, se posa très vite la question de la scolarisation de 77 enfants fraîchement arrivés en Drôme. A l'époque, une seule classe fonctionnait à Beaurières. Il fallut en prévoir deux autres. Sous l'impulsion du directeur de l'école Monsieur Pont, en poste depuis une vingtaine d'années à Beaurières, on transforma la salle de cinéma en salle de cours avant qu'un préfabriqué ne soit mis en place dans la cour. On se procura également d'urgence les fournitures scolaires à la librairie Rambaud de Die.



Enfants de Harkis, de Beauriérois
et Fils de Monsieur François Blanc (1963)
©François Blanc



Un point essentiel demeurait à solutionner : le recrutement d'enseignants qui pourraient être opérationnels immédiatement. L'aspirant Gremillot, effectuant son service militaire, fit office d'instituteur pendant une année scolaire. Par la suite, on fit venir deux instituteurs ayant une expérience de l'enseignement en Algérie. L'un d'entre eux était Hubert Gonzalez, résidant à Die chez ses parents rapatriés, qui avait enseigné à l'école de garçons Berthelot d'Oran. On retrouvait le même profil chez le second enseignant, Daniel Godinaud, nommé le 17 avril 1963, qui lui aussi avait travaillé à Oran. Pour tous les élèves, nul doute que ce dut être un changement d'ampleur, l'occasion de nombreuses découvertes. Il ne fallut que quelques jours pour que chacun s'adapte à la nouvelle situation. Elisabeth Ferlet, fille d'André Reynaud considère encore aujourd'hui comme un privilège d'avoir vécu cette expérience. Alors en cours moyen, elle parle même d'une petite révolution.

Ce fut une formidable ouverture sur le monde, selon elle. Les échanges ne s'arrêtaient pas aux murs de l'école. Belhaïd Belhacene et Aïcha, une autre camarade, venant souvent partager un goûter chez elle. Elle-même eut l'occasion de déguster son premier couscous avec la famille Madjidi.

En 1963, un certain nombre d'enfants de Harkis furent envoyés durant l'été, en colonies de vacances à Tremblay, et ce, grâce à l'intervention de la DBFM. L'année suivante, avec le départ des familles harkies, l'école se vida de ses effectifs. En 1974, sur les listes d'élèves ne figuraient plus que les noms de trois enfants de Harkis.



Vue des locaux de l'école qui abritent désormais les services de la Mairie de Beaurières © ONACVG

❖ UN HOMME CLÉ DANS L'ACCUEIL DES HARKIS À BEAURIÈRES

André Reynaud fut maire de Beaurières de 1959 à 1977. C'est dire s'il fut l'interlocuteur privilégié des deux groupes de Harkis qui séjournèrent à Beaurières entre 1962 et 1971. Il fut à leur écoute et partagea aussi bien leurs difficultés que leurs joies. Il importe de souligner sa grande proximité avec ses nouveaux administrés. On le voit ici le 25 février fêter l'Aïd el-Séghir, avec une délégation du conseil municipal, offrir aux Harkis le mouton de la métropole en témoignage de reconnaissance et d'amitié, en souvenir de leur dévouement pour la France. Chaque famille reçut un mouton. Lors de ces tournées, il appréciait de partager un repas, un café avec ceux qui, à ses yeux, faisaient partie intégrante du village.



André Reynaud, Maire de Beaurières,
très présent aux côtés des Harkis
©François Blanc

REPUBLIQUE FRANÇAISE
CANTON
de Beaurières
COMMUNE de Beaurières
ANNÉE 1962

TABEAU DES RECTIFICATIONS
OPÉRÉES A LA LISTE ÉLECTORALE

Ce tableau doit être établi en double exemplaire. L'un d'eux sera conservé à la Mairie. Le second sera adressé immédiatement à la Préfecture pour les Communes de l'Arrondissement de Châteauneuf, et à la Sous-Préfecture pour les autres Arrondissements. (50 copies de tableau publiés le 15 janvier, un second exemplaire sera accompagné de procès-verbal de dépôt).

NUMERO	NOM ET PRÉNOM (IL DOIT ÊTRE ÉCRIT EN LETRES MAJUSCULES ET SUIVI DE SON DROIT DE VOTER)	DOMICILE OU RÉSIDENCE	DATE ET LIEU DE NAISSANCE	OBSERVATIONS
		<i>Admissions</i>		
135	1. <i>Crescent Reynaud</i>	<i>sans profession</i>	<i>23 Mars 1900</i>	
136	2. <i>Abdoul Rahman</i>	<i>sans profession</i>	<i>25 Mars 1911</i>	
137	3. <i>Abdoul Rahman</i>	<i>sans profession</i>	<i>13 Mars 1919</i>	
138	4. <i>Abdoul Rahman</i>	<i>sans profession</i>	<i>13 Mars 1919</i>	
139	5. <i>Abdoul Rahman</i>	<i>sans profession</i>	<i>13 Mars 1919</i>	
140	6. <i>Abdoul Rahman</i>	<i>sans profession</i>	<i>13 Mars 1919</i>	
141	7. <i>Abdoul Rahman</i>	<i>sans profession</i>	<i>13 Mars 1919</i>	
142	8. <i>Abdoul Rahman</i>	<i>sans profession</i>	<i>13 Mars 1919</i>	
143	9. <i>Abdoul Rahman</i>	<i>sans profession</i>	<i>13 Mars 1919</i>	
144	10. <i>Abdoul Rahman</i>	<i>sans profession</i>	<i>13 Mars 1919</i>	
145	11. <i>Abdoul Rahman</i>	<i>sans profession</i>	<i>13 Mars 1919</i>	
146	12. <i>Abdoul Rahman</i>	<i>sans profession</i>	<i>13 Mars 1919</i>	
147	13. <i>Abdoul Rahman</i>	<i>sans profession</i>	<i>13 Mars 1919</i>	
148	14. <i>Abdoul Rahman</i>	<i>sans profession</i>	<i>13 Mars 1919</i>	
149	15. <i>Abdoul Rahman</i>	<i>sans profession</i>	<i>13 Mars 1919</i>	
150	16. <i>Abdoul Rahman</i>	<i>sans profession</i>	<i>13 Mars 1919</i>	
151	17. <i>Abdoul Rahman</i>	<i>sans profession</i>	<i>13 Mars 1919</i>	

(1) Ce tableau comporte deux lignes pour chaque électeur.

Liste électorale modifiée après l'arrivée
des Harkis à Beaurières
©Elisabeth Ferlet

André Reynaud aimait à rappeler que sa commune avait su s'adapter au doublement de sa population en l'espace de trois semaines en 1962, que l'Education nationale avait réussi à assurer la rentrée scolaire avec 42 nouveaux élèves cette année là. Mais sa plus grande fierté fut, au cours de l'année 1963, d'avoir pu remettre à tous les adultes de la communauté harkie de Beaurières leur carte d'identité française. Sans doute fut-il également sensible au fait que bon nombre s'inscrivent sur les listes électorales et qu'un drapeau français soit implanté à leur demande sur le site et flotte au coeur de ce qu'il était convenu d'appeler « le camp ».

❖ 1971 : LE HAMEAU FERME SES PORTES

Les derniers occupants du hameau quittent les lieux en 1971 au moment même où les autorités françaises, aiguillonnées par des manifestations, des grèves, des prises d'otages, prennent conscience de la précarité de la situation de cette population. Les Harkis de Beaurières, pour la plupart, avaient compris qu'une meilleure intégration par le travail et la scolarisation, passait par un départ du village drômois. Les hameaux de forestage, et cela vaut bien évidemment pour celui de Beaurières, ont contribué à l'entretien de la forêt française. Autre donnée à prendre en ligne de compte : ces structures ont pu servir à enrayer le processus de dévitalisation qui frappait un certain nombre de zones rurales. Un rapide coup d'œil sur l'évolution démographique de Beaurières le confirme. La population y était passée de 200 âmes en 1954 à 143 en 1962. Parallèlement, elles permirent de loger des familles nombreuses plus aisément qu'en zone urbanisée, procurèrent en urgence des travaux rémunérés aux Harkis. Leur implantation reculée évita, sans nul doute, des heurts avec des Algériens installés en France ne partageant pas leurs convictions mais cet isolement ne facilita pas toujours la socialisation des Harkis qui ne perçurent bien souvent ces affectations que comme des lieux de transit.

❖ LA MÉMOIRE DU HAMEAU DE FORESTAGE DE BEAURIÈRES

Quelles traces reste-t-il aujourd'hui du séjour des Harkis dans ce village drômois ? Elles sont limitées. Ne subsiste plus qu'une seule tente Sarrade sur le site du hameau qui abrite désormais un village de vacances. Au cœur de la commune, les maisons ayant accueilli les premières familles harkies existent toujours mais rien ne signale le séjour de celles-ci. Au cimetière, on recense également les sépultures de deux épouses d'anciens Harkis. Face à cette situation, le Service Départemental de l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre de la Drôme a pris l'initiative, en 2016, d'implanter une stèle mémorielle sur le site du hameau dans le cadre du plan Harki de 2014.



Dernière tente Sarrade préservée à Beaurières.

Cette structure a été déplacée et se situe à présent près du village de vacances de Beaurières. © ONACVG

❖ **MAISONS OCCUPÉES PAR LES PREMIÈRES FAMILLES HARKIES ARRIVÉES À BEAURIÈRES
ET AU HAMEAU DE FOURCINET EN 1962 © ONACVG**



Maison occupée par la famille de Mehdi Bensaïdi © ONACVG



Maison occupée par la famille Madjidi © ONACVG

Maison occupée par la famille
de Hassane Bensaïdi
©ONACVG



Maison du Caïd
Ahmed Belhacene
©Elisabeth Ferlet





© Elisabeth Ferlet



© Elisabeth Ferlet

Le hameau de Fourcinet situé à 3 kilomètres de Beaurières accueille 3 familles logées à l'école (logement vacant de l'instituteur) et au hameau de la Vière

❖ LA STÈLE MÉMORIELLE DU HAMEAU DE FORESTAGE DE BEAURIÈRES



Le 13 septembre 2016, Madame la sous-préfète de Die, Clara Thomas, inaugurerait la stèle commémorant le passage des Harkis à Beaurières.

©ONACVG

Cette cérémonie permet surtout les retrouvailles des anciens Harkis avec André Reynaud, l'ancien maire de Beaurières.

Ce dernier est décédé en 2019 et, fait touchant, un certain nombre de Harkis étaient présents lors des obsèques, ayant tenu à rendre un ultime hommage à celui qui les avait accueilli en 1962 et 1965.

Sur cette photo, on reconnaît de droite à gauche : André Reynaud, François Blanc, Mehdi Bensaïdi, Bernard Russier, maire de la commune de 2014 à 2020, Mohammed Zerrouki, Miloud Ameur et son fils. ©ONACVG



Bibliographie

Archives

- Archives François Blanc
- Archives départementales de la Drôme : cartons côtés 1736 W 119 et 1083 W 38
- Archives municipales de Beaurières : listes électorales de 1962 à 1973 (inscriptions et radiations)
- Archives radiophoniques : Des Harkis à Beaurières, émission diffusée en septembre 2016 sur les ondes de RDWA-Radio Diois 107.5 FM consultable sur le site : <https://rdwa.fr/reportage/des-harkis-a-beaurieres/>

Témoignages oraux

- Bensaïd Ameur
- François Blanc
- Abed Cherif
- Rekia Danet
- Elisabeth Ferlet
- Mohamed Madjidi
- Lise Pont
- Mohamed Zerrouki

Ouvrages

- Fatima Besnaci-Lancou, Benoît Falaize, Gilles Manceron (dir), *Les Harkis, histoire, mémoire et transmission*, Editions de l'Atelier, 2010, p160.
- Patrick Boureille, La marine nationale et l'évacuation des Harkis et de la population européenne d'Algérie in *Des Hommes et des femmes en guerre d'Algérie*, Autrement, 2003, p552-569.
- Tom Charbit, *Les Harkis*, Editions La découverte, 2006, 128p.
- Maurice Faivre, *L'histoire des Harkis*, Guerres mondiales et conflits contemporains, 2001-2/3, p55-63.
- François-Xavier Hautreux, *La guerre d'Algérie des Harkis*, Perrin, 2013, p305-331.
- Abderahmen Moumen, *Les Français musulmans en Vaucluse (1962-1991)*, L'Harmattan, 2006, 208p.
- Stephany Silva Alves, *L'œuvre forestière des Harkis*, rapport de stage de 2^{ème} année du cursus ingénieur, Agro Paris Tech, août 2015, 47p.

Remerciements

Cette brochure est le fruit du travail des membres du Service Départemental de l'ONACVG de la Drôme : Martine Facon, Michèle Leite-Peixoto, Valérie Serafini, Franck Tison. Cette publication n'aurait toutefois pas pu voir le jour sans le témoignage et le prêt de la documentation de François Blanc, ancien de la DBFM. Elle doit aussi beaucoup à Elisabeth Ferlet, fille d'André Reynaud, ancien maire de Beaurières, qui fut, par sa connaissance de cette expérience, d'une aide précieuse. Ce recueil a, en outre, bénéficié de la collaboration de Sylvain Bissonnier, coordonnateur mémoire et communication Auvergne-Rhône-Alpes de l'ONACVG, et d'Abderahmen Moumen, Directeur du Service Départemental de l'ONACVG des Alpes-de-Haute-Provence. Rekia Danet, Bensaïd Ameur, Abed Cherif, Mohamed Madjidi, Mohamed Zerrouki, en acceptant de confier leurs souvenirs, ont permis une meilleure approche de ce que fut la vie à Beaurières au cours des années 1960. Cette recherche a enfin pu compter sur le soutien de Colette Petrod et de Gérard Gente, webmaster du site <http://www.harkisdordogne.com> et de l'association départementale Harkis Dordogne Veuves et Orphelins.



Portraits des Harkis de Beaurières
en 1963

Archives Départementales de la
Drôme



Le village de Beaurières, le Hameau de Pontillard et la route du col de Cabre
© Elisabeth Ferlet

